

COMITÉ RÉGIONAL TRIPARTITE EN LOGEMENT (CRTL)

COMPTE RENDU

Réunion virtuelle des 13 et 14 mars 2024

Présences :	Lance Haymond, APNQL	Bruce Labrador, SAC
	Guy Latouche, APNQL	Johanne Verville, SAC
	Pierre Bélanger, SCHL	André Dansereau, SAC
	Ina Wielinga, SCHL	Nathalie Spénard, SAC
	Jean-François Samuel, SCHL	Oumar Ba, DGSPNI
		Véronique Mercier, SAC

Hôtes : SCHL

Partie 1 – Mercredi le 13 mars 2024 – 13h00 à 16h00

1. Mot de bienvenue

Pierre Bélanger souhaite la bienvenue et souligne la présence de Véronique Mercier de SAC, nouvellement arrivée dans l'équipe d'Infrastructures, Environnement et Gestion des urgences chez SAC.

2. Adoption de l'ordre du jour et varia

L'ordre du jour est accepté. Au moment de l'adoption de l'ordre du jour, aucun sujet au varia n'est ajouté. En fin de rencontre, un point varia a été proposé par Bruce Labrador – MAJ sur l'Axe 2 du plan d'action (Plus de fonds et plus d'options de financement avec innovation).

3. Suivi des actions de la dernière rencontre

La mise à jour des actions est faite.

4. Mise à jour : Environnements national et régional

APNQL

Besoins en logement

L'APNQL procédera à une nouvelle mise à jour des besoins des Premières Nations en 2024. Il s'agira de la cinquième cueillette de données depuis 2000. Le rythme à tous les 6 ans sera maintenu.

Commentaires/discussions :

Bruce Labrador: Est-ce que le modèle sera ajusté afin de tenir compte des montants à verser dans le cadre du jugement enfance-famille? - Guy Latouche: Le modèle contient

déjà beaucoup d'informations sur ce sujet, mais nous pourrions s'y pencher pour valider si peut être amélioré.

André Dansereau: Est-ce possible de passer d'une mise à jour aux 6 ans à une mise à jour aux 3 ans pour maintenir la qualité des données de base sur les 6 années entre les études et permettre d'avoir des données minimales pour aider les PN à prendre des décisions plus éclairées? – Guy Latouche: Ce serait à analyser.

Compétences et capacités

Observation : des Premières Nations n'ont pas été en mesure de présenter une demande à SAC à l'intérieur des délais prescrits (raisonnables) pour profiter de l'opportunité additionnelle en rénovation 2023-2024 (5 unités) de l'Initiative logement 2021-2024. Ces Premières Nations ont pourtant de grands besoins en logement. Le renforcement des compétences et capacités locales doit demeurer un élément important de la Stratégie régionale sur le logement.

Fonds pour le logement du marché des Premières Nations (FLMPN)

Les fiduciaires sont maintenant tous des membres des Premières Nations. L'entente qui a donné naissance au FLMPN prévoit le transfert éventuel de son contrôle aux Premières Nations. L'Assemblée des Premières Nations (APN) et la SCHL ont mis en place un comité qui explore les avenues pour améliorer l'efficacité du Fonds et planifier le transfert. La SCHL veut présenter le dossier au Cabinet cette année, mais il est possible que cet échéancier soit trop court. Une étape de consultation des Premières Nations est à prévoir. Les liquidités du Fonds seraient actuellement de l'ordre de 350 M\$.

Financement du logement en milieu urbain, rural et nordique

Le budget fédéral 2023 alloue 4 G\$ sur 7 ans au logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et du Nord (URN), donc à l'extérieur des communautés. En se fondant sur les informations non officielles qui circulent, la répartition des fonds s'annonce comme suit :

entre 2,5 et 3 G\$ à une organisation autochtone nationale qui gèrera les fonds. Un appel de proposition pour sélectionner l'organisation est présentement en cours. La façon dont les fonds seront ensuite distribués demeure à préciser;

entre 1 et 1,5 G\$ distribué aux régions. La répartition entre les 3 groupes autochtones sera vraisemblablement la suivante : 50 % PN; 30 % Métis et 20 % Inuits. La SCHL analyse un mode de répartition entre les régions qui serait basé sur les besoins impérieux (core housing needs).

Réduire l'écart en infrastructure

L'APN continue de plaider pour que le gouvernement fédéral s'engage à investir sur plusieurs années 349 G\$, dont 135,1 G\$ pour le logement, afin de combler le déficit d'infrastructure d'ici 2030. Cet effort souligne l'urgence de répondre aux besoins essentiels en matière d'infrastructures dans les communautés des Premières Nations. Le

rapport de l'APN évalué à 28,1 G\$ le coût pour combler l'écart en infrastructure chez les Premières Nations au Québec. Cela inclut toutes les infrastructures, incluant le logement. Ce rapport doit être officiellement rendu public sous peu en conférence de presse en présence de la Chef nationale et de la ministre de SAC.

Modernisation de l'infrastructure

La présentation par SAC des approches envisageables au CRTL en août dernier fut suivie d'une session avec les Chefs et d'une autre avec les directeurs généraux. Dans les 2 cas, elle fut précédée d'une présentation de l'analyse de la question par l'APNQL.

L'administration centrale de SAC a offert à l'APNQL de soumettre une annexe au document de politique qui sera soumis à la ministre (offre acceptée).

Transfert de responsabilités

Pour donner suite à un mandat octroyé par les Chefs en assemblée en relation avec la volonté du gouvernement du Canada de transférer chacune des responsabilités de SAC à des entités mandatées par des corps dirigeants autochtones reconnus, les commissions et organisations régionales de l'APNQL ont déposé à SAC, en février, un plan de travail pour analyser le processus de transfert de responsabilités. Le but est d'alimenter la réflexion des Chefs et, à terme, leur permettre de prendre des décisions éclairées qui assureront le mieux-être des populations qu'ils représentent.

Nouvelle législation sur l'eau

Loi concernant l'eau, les sources d'eau, l'eau potable, les eaux usées et les infrastructures connexes sur les terres des Premières Nations (C-61) fut adoptée le 11 décembre dernier. Le processus législatif suit maintenant son cours. Les Premières Nations ont obtenu certains gains sur des éléments clés, dans les limites de l'actuel mandat ministériel. Mais il n'en demeure pas moins que la façon de procéder est déplorable. Il ne s'agit pas de co-développement au sens propre du terme. D'autres éléments importants demeurent à suivre de près, et sont de première importance, notamment le développement du cadre financier prévu par la Loi.

Commentaires de chef Lance Haymond, APNQL

- Il y aura un nouveau chef responsable du dossier logement à l'APN, il s'agit de chef Brendan Mitchell (Terre-Neuve).
- Chef Haymond participera à la conférence nationale sur le logement de la SCHL.
- Les PN doivent arrêter de dépendre du Gouvernement. Les résultats en matière de logements doivent être une responsabilité partagée.

SCHL

Recalibration SCHL – INFC (C59)

Le gouvernement a demandé à Infrastructure Canada (INFC) de diriger l'élaboration des politiques et des programmes de logement au sein du gouvernement fédéral, en partenariat avec la SCHL. Ce changement amènera Infrastructure Canada à assumer des rôles et des responsabilités habituels pour les ministères de la fonction publique centrale qui supervisent des sociétés d'État, y compris pour l'élaboration de politiques et de programmes en matière de logement. Comme annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne 2023, le ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités sera créé (il remplacera Infrastructure Canada). Il sera le chef de file fédéral de l'amélioration des conditions du logement et des infrastructures publiques.

Infrastructure Canada et la SCHL continueront de collaborer avec SAC et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) qui sont les responsables fédéraux en matière d'investissements pour le logement des Autochtones. De même, le travail en cours avec SAC et RCAANC et avec les partenaires autochtones pour combler le manque d'infrastructures pour les Autochtones d'ici 2030 se poursuivra. Le projet de loi proposé pour la création du ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités n'y changera rien. Les pouvoirs dont disposent actuellement les ministres fédéraux ne seront pas affectés par la nouvelle loi et les mandats et pouvoirs d'autres ministères et organismes fédéraux – notamment SAC et la SCHL - resteront inchangés.

Dépenses gouvernementales

Comme il a été annoncé dans le budget de 2023, le gouvernement du Canada s'est engagé à recentrer les dépenses fédérales pour continuer de servir la population canadienne le plus efficacement possible. Un examen des programmes fédéraux de logement en place a été fait et certains d'entre eux seront abolis ou verront leur financement réduit. Les programmes touchés sont sous-utilisés ou, dans leur forme actuelle, ne s'attaquent pas de façon efficace aux problèmes de logement.

- L'Incitatif à l'achat d'une première propriété (IAPP) et le volet de location avec option d'achat du Fonds d'innovation pour le logement abordable (FILA) sont abolis.
- Le volet régulier du Fonds d'innovation pour le logement abordable continuera d'être offert, cependant son budget sera réduit de 50 % pour les fonds non engagés.
- Le Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation (FAFPHP) prend fin comme prévu.

Programmes de rénovation

Globalement, depuis le début de l'année, l'équipe de la SCHL et les communautés autochtones du Québec ont engagé pour 5 623 706 \$ en budget de rénovation, soit onze fois le budget PAREL régulier. Ces engagements seront déboursés d'ici le 31 mars. Une somme de 2.595M\$ provient de la Stratégie Nationale sur le Logement et une somme de 3.028M\$ a été engagée sous le nouveau programme PAREL. *Félicitations à tous d'avoir été en mesure de soumettre autant de demandes en si peu de temps. C'est un résultat remarquable qui démontre la qualité de la collaboration entre les communautés du Québec et la SCHL.*

En quoi consiste PAREL « nouveau » :

- La SCHL a pris en considérations les commentaires des communautés, la rétroaction du personnel et les différents rapports d'audit pour arriver à ces résultats.
- Unification des programmes PRU, LAAA et PAREL ancien pour maintenant se nommer PAREL « Nouveau »
- Avance au moment de l'approbation.
- Plus grande souplesse maintenant pour une communauté de manière à ce qu'elle choisisse elle-même les travaux à effectuer. La SCHL continue de favoriser la rénovation d'unités en considérant tous les éléments de santé et sécurité.
- Les inspections initiales (PAREL) ne sont plus requises
- Les inspections finales ne sont plus requises, sauf 10% demandées pour fins de suivis.
- Une attestation signée est requise à la fin et doit être signée par la communauté.
- Sommes liées aux droits d'inspection seront redirigées sous forme de fonds en développement de capacité.
- Simplification du processus d'application.
- Montant max de 60 000\$ + 25% pour une communauté privée d'accès routier ou 60 000\$ + 25% pour ajouter des travaux d'accessibilité (même pour les communautés du sud).

Programme de Financement Initial

La SCHL reçoit depuis le 1^{er} mars de nouvelles applications pour supporter le développement de projets immobiliers. Nous nous attendons que l'ouverture du portail soit de très courte durée étant donné l'enveloppe budgétaire limitée et l'envergure des demandes anticipées. Ce programme est ouvert à la clientèle autochtone et non autochtone.

Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones

Le portail de la SCHL est maintenant fermé depuis le 1^{er} mars. Un total de 10 demandes a été reçue au Québec. Certains dossiers ont déjà été approuvés. Les dernières demandes reçues seront analysées et traitées au cours des prochaines semaines.

Stages en habitation pour les jeunes Autochtones (SHJA)

Pour l'année fiscale 2023-2024, la SCHL a contribué à hauteur 217 007\$ et SAC a contribué à hauteur de 705 283\$ pour un total de 37 stages d'une durée moyenne de 42 semaines. Un merci tout particulier à SAC de supporter ce programme destiné à la relève.

Le portail est maintenant ouvert jusqu'au 22 avril pour les demandes de stages 2024-2025.

Budget 2024

Le budget fédéral sera présenté le 16 avril. Dans la mesure où l'énoncé économique de l'automne se réaliserait dans ce budget, des contributions additionnelles seront disponibles pour le Fonds National de Co-Investissement en Logement (maintenant appelé Fonds de Logement Abordable) pour les années fiscales 25-26, 26-27 et 27-28.

Auto-assurance

Une toute première demande d'auto-assurance a été approuvée par la SCHL sur une base d'exception. La SCHL s'affaire à bien structurer l'approche avant d'ouvrir la discussion avec les communautés qui pourraient avoir de l'intérêt pour cette alternative.

SAC

Nouvelles en ressources humaines

Secteur logement : Deux positions de conseillers principaux, l'un au développement et à la réforme (André Dansereau), et l'autre aux opérations en logement (Nathalie Spénard). Le secteur a également accueilli Véronique Mercier dans le poste de conseillère régionale de programme.

Gestion des urgences : Isabelle Déry nommée coordonnatrice régionale du secteur, en remplacement de Suzie Malouin, dorénavant au secteur des urgences, à l'administration centrale. À SAC-Opérations régionales (SAC-OR) et DGSPNI, neuf ressources sont maintenant dédiées à la gestion des urgences.

Consolidation organisationnelle : La consolidation des secteurs de la direction permettra de soutenir des départs prévus en 2024-2025 : Bruce Labrador (directeur régional – Infrastructures, Environnement et Gestion des urgences), Johanne Verville (gestionnaire, Immobilisations, logement et gestion des urgences), Michèle Ramsay (conseillère principale, planification ministérielle) et Patricia Rioux (conseillère principale, gestion des actifs et F&E).

Budget fédéral - 16 avril

Aucune information disponible sur des annonces potentielles. À titre d'annonce pré-budgétaire, SAC-OR pourrait s'attendre à certaines compressions dans les programmes, dont l'ampleur n'est actuellement pas connue.

Gestion des urgences : Feux de forêt

Le bon niveau de préparation des communautés a minimisé les impacts des feux historiques 2023. Des discussions de suivi (post-mortem) tenues avec les intervenants et partenaires (p. ex., SopFeu, Croix-Rouge, W8banaki, gouvernement du Québec), ont mis en lumière des pistes d'amélioration : améliorer les canaux de communication; sécuriser les chaînes d'approvisionnement (p. ex., alimentation et carburant) ainsi que de rebâtir des équipes de réserve opérationnelle. Les discussions sont à poursuivre avec le gouvernement du Québec sur les questions de rôles et responsabilités ainsi que de juridictions.

Saison des feux 2024 : Le pronostic pour la saison à venir est assez alarmant, le couvert de neige est mince et le fonds forestier sèchera probablement rapidement, haussant les probabilités d'une saison débutant tôt et forte en intensité.

Commentaires/discussions :

G. Latouche : Le gouvernement du Québec procède actuellement à des consultations sur le projet de loi 50, la loi édictant la Loi sur la sécurité publique. Il y aurait actuellement une absence de prise en compte des réalités des PN dans leur processus. Le chef Picard a été appelé à témoigner aux audiences prévues le 19 mars 2024. W8banaki sera également présent.

Suivi des sessions d'échanges avec les PN

La région a été impliquée dans les derniers mois à la tenue de sessions d'échanges avec les communautés. Les derniers développements sont :

Modernisation des infrastructures : Les chefs et DG ont démontré un intérêt quant aux outils financiers potentiels, comme la monétisation. Les PN ont été entendues, SAC convient que l'ensemble de cet exercice doit être supporté par l'injection de nouveaux fonds.

Révision de la Politique fédérale d'appel d'offres : Il est question de revoir les seuils monétaires (p. ex., services professionnels, aller sur invitation vs appel d'offres) et d'établir possiblement des seuils spécifiques à certaines régions. L'intention est d'accorder davantage de flexibilité aux communautés pour l'adjudication de marchés.

Projet de loi C-61 sur la législation en eau potable : Bien qu'il n'est plus possible d'influencer le dossier à ce moment-ci, l'administration centrale a approché la région pour poursuivre les échanges avec les PN du Québec. Sachant qu'il n'est plus possible d'influencer le processus, la région a demandé un tableau synthèse des principaux changements qui pourrait servir dans le cadre d'échanges préliminaires avec l'APNQL.

Budgets en eau potable et eaux usées

Un budget national de 1,4 milliard de dollars pour 2024-2025 et 2025-2026 a été confirmé, se traduisant à la région du Québec en une enveloppe de 53 millions de dollars par année.

Gestion des actifs

Dossier qui reçoit de l'attention de la part des communautés, qui adhèrent à la mise en place de ce processus qui touche tous les domaines (logement, santé, éducation, infrastructures, F&E, etc.). Des sessions d'information se sont tenues et d'autres sont à venir, coordonnées par le Conseil tribal Mamuitun. SAC accompagne et supporte financièrement les communautés dans le processus.

ACTION : B. Labrador suggère l'inscription d'une présentation sur la gestion des actifs à une prochaine rencontre du CRTL.

Algonquins de Barrière Lake : Dossiers électrification, logement, ajout de terres de réserve

Électrification : Résolution du nouveau conseil qui confirme que la biomasse est le choix définitif de la communauté. SAC supporte dans la recherche de partenariats et de programmes qui pourraient assister au financement associé à la mise en œuvre de cette option.

Logement :

- a) Un inventaire du parc de logements de la communauté est pratiquement terminé, effectué par W8banaki. Ce portrait détaillé déterminera l'état du parc de logements et priorisera les travaux à faire.
- b) Volonté de relancer le groupe de travail « Housing Task Team », sous une forme ou une autre, permettant de réunir différents intervenants du dossier de l'habitation autour d'une même table.

Ajout de terres de réserve (ATR) : demande déposée d'agrandir le périmètre de la réserve et d'y reconnaître formellement le secteur Maigan-Agik.

Abolition de la Politique sur la gestion des manquements

Abolition à l'été 2023 de cette politique qui faisait en sorte que dans certaines communautés, SAC pouvait imposer la cogestion ou un séquestre administrateur. Les quatre communautés touchées ont déposé des plans de transition, qui seront soutenus par de l'accompagnement et un soutien financier de SAC.

DGSPNI

Kahnawake

Déversement de diesel à Kahnawake : La DGSPNI est en support à la communauté en collaboration avec différents partenaires régionaux et provinciaux (mesure qualité de l'air, de l'eau et du sol).

Rougeole

Il y a présentement 12 cas de rougeole au Québec. Aucun dans les PN.

Colloque eau potable

Le 16 septembre prochain, la DGSPNI organisera conjointement avec Mamit Innuat un colloque pour les opérateurs en eaux potables et les FIH sur le contrôle de l'eau potable dans les communautés.

5. Discussion autorité fédérale unique en infrastructure (incluant C-59)

SAC mentionne qu'ils sont toujours en consultations et qu'il n'y a pas eu d'avancement à partager depuis la dernière rencontre

Pierre Bélanger (SCHL) a fait un bon résumé de la situation lors de la mise à jour des environnements national et régional.

À ce jour, à notre niveau, nous n'en savons pas plus.

ACTION : Ce point devra demeurer dans le suivi des actions pour une mise à jour lorsqu'il y aura des développements s'il y a lieu.

Commentaires/discussions :

G. Latouche: Selon ce résumé, les transferts des équipes de la SCHL vers Infrastructure Canada ne semblent pas toucher aux équipes de la SCHL qui travaillent avec le monde autochtone, donc pas d'impact immédiat pour nous en ce moment.

Chef Haymond : Si les départements qui développent des programmes pour les autochtones demeurent à la SCHL, il ne faudrait pas que les besoins des autochtones soient oubliés car il a le sentiment qu'ils ne sont jamais considérés.

Fin de la partie 1 à 15h30

Partie 2 – JEUDI le 14 mars 2024 – 13h00 à 15h45

6. Tribunal Canadien des Droits de la Personne (TCDP) 41 SEFPN : Retour sur allocation année 23-24 de SAC, allocations et modalités pour les prochaines années.

Impacts sur les budgets, initiatives existantes et PN

- 2 milliards de dollars sur cinq ans (2023-2028) sera versé aux Premières Nations pour l'achat, la construction et/ou la rénovation d'unités de logement dans leurs communautés afin de répondre aux besoins des enfants et des familles.
- L'annonce du financement (de l'allocation) aux Premières Nations a eu lieu le 13 février dernier.
- L'enveloppe pour le Canada était de 209\$M pour cette 1ere année. Le Québec a eu, pour la 1ere année de 5 ans, 19,3\$M à allouer aux PN. Nous devons encore déterminer comment allouer les fonds pour les prochaines années (méthode d'allocation à être déterminée en fonction des négociations au niveau national).
- Ces fonds pourront être combinés à d'autres sources de financement afin de réaliser certains projets de plus grande envergure.
- Rencontre le 28 février avec les DG, directeurs de services sociaux et directeurs des finances pour expliquer l'allocation et les allocations à venir tout en mettant l'emphase sur le besoin de collaboration avec le département d'habitation.
- Les formateurs itinérants en habitation ont été informés pour offrir du support additionnel.

Allocations annuelles SAC

- L'enveloppe SEFPN s'ajoute à l'Initiative Logement de SAC qui prévoit des montants de 52,8\$M, 48,5\$M, 55,5\$M et 62,6\$M (2023-2027).
- SAC est en transition afin de passer progressivement d'un mode par projets (project driven) à un mode par planification (plan driven). Cette approche a aussi été appliquée aux fonds de SEFPN 2023-2024 afin de donner plus d'autonomie, plus de flexibilité et amorcer la transition vers la gouvernance.

Commentaires/discussions :

- Ces fonds mettront beaucoup de pression sur la capacité de livrer des PN.
- Des outils comme l'IMFAP, création de fonds renouvelables ou autres pourraient donner encore plus de flexibilité aux PN afin de les aider à livrer ces projets.
- Le développement des capacités des PN (autant technique qu'administratif) sera aussi un facteur important pour la livraison de ces projets. Le Conseil scolaire, le volet 4 de SAC et le budget de développement des capacités de la SCHL pourraient être des éléments importants de ce défi.
- Réflexion à faire pour financer les propriétaires-occupants et voir comment SEDAC peut jouer un rôle. La possibilité de déploiement à l'automne d'un nouveau volet sous l'initiative logement, soit le Volet 6 : Programme de transfert de propriété d'une unité du Conseil de bande à un occupant, pourra offrir une option additionnelle.
- Certaines communautés rencontreront des défis de main-d'œuvre, d'inventaire de matériaux, de gestion de la planification. Le Québec a bonne réputation pour livrer, mais il y aura clairement des défis néanmoins. De plus avec le SEFPN, nous notons que les PN auront à livrer un budget de 5 ans sur 4 ans.

7. Varia

Bruce Labrador aimerait avoir une mise à jour sur l'Axe 2 du plan d'action, c'est-à-dire l'axe sur le financement.

Guy Latouche indique que le travail avance. Cependant, la Première Nation qui avait été identifiée pour être PN pilote a dû être remplacée, ce qui a causé un peu de retard au processus.

ACTION : Une mise à jour plus détaillée sur l'Axe 2 du plan d'action sera faite au prochain CRTL.
--

8. Prochaine rencontre : dates et format de rencontre

La prochaine rencontre se tiendra à Québec en présentiel les 18 et 19 juin. L'APNQL sera l'hôte de la rencontre.

Cette rencontre sera la dernière participation au CRTL de chef Lance Haymond, Bruce Labrador et Johanne Verville.

Fin de la rencontre à 15h00